

Pierre Voirin (1907 – 2000)

Pierre Voirin est né le 22 août 1907 à Marou (Meurthe-et-Moselle). Normalien à Nancy de 1924 à 1927, il prépare l'École Normale de Saint-Cloud et y fait ses études de 1928 à 1930, époque où, depuis 1925, les Cloutiens sont en contact avec Marcel Légaut. « Au cours de [mes] rapports quasi quotidiens de 1932 à 1940 [il a rencontré Légaut en 1927] !!! écrit- il, j'ai découvert l'Évangile. Ce livre avait été jusque-là pour moi le recueil des textes liturgiques lus à l'autel par le prêtre à la messe du dimanche. Ou bien le texte servait d'appui à un enseignement doctrinal où le souci de faire connaître la personne de Jésus n'apparaissait point ; ou bien il prêtait à un commentaire où la sentimentalité dominait, nourrissant des ferveurs ancestrales que ranimait chaque année la même forme d'éloquence. Je tenais l'Évangile comme le livre à l'usage des prêtres pour l'édification des fidèles. Je découvris grâce à Marcel Légaut qu'il pouvait être un livre de méditation personnelle et quotidienne [...]¹ ». Il obtient alors la première partie du professorat des Écoles Normales en lettres, passe un certificat d'histoire du Moyen-Âge (1929), se marie en 1935 avec Jérphine (+ 1998), le couple n'aura pas d'enfants. Avec son diplôme de première partie du professorat de lettres, il enseigne à un Cours complémentaire à Paris, boulevard Montparnasse. .

Il est en congé du 1^{er} octobre 1941 au 30 septembre 1945 : il se trouve à ce moment-là aux Granges de Lesches (Diois) avec son épouse . Marcel Légaut le cite dans son projet d'Université en milieu rural adressé au ministère, à Vichy². Après son congé, il est détaché à l'Association lorraine de 1945 à 1955, et travaille donc dans le domaine de l'éducation spéciale, en compagnie d'Hélène Haumesser-Albert et de son épouse : « Je rejoignis, le jour de Noël, quelques "éducateurs" aussi neufs que moi-même en rééducation, dans un ancien asile de nuit que le malheur des temps avait promu à la dignité de maison de rééducation. Au plan technique, nous devons assurer l'accueil, l'observation et le triage de 80 garçons de 10 à 18 ans. Humainement, c'était un havre de misère physique et morale »³. Soucieux d'une direction médico-psychiatrique, nourri de méthodes actives (scoutisme, hébertisme), Pierre Voirin est épaulé par le Dr Meignant, ancien élève de Heuyer, avec Rousselet, professeur de lettres au lycée Poincaré de Nancy, détaché à l'inspection de la Population⁴.

L'Inspecteur général directeur de Saint-Cloud le note à son retour à Saint-Cloud pour devenir inspecteur primaire : « Personnalité très attachante, beaucoup de finesse intellectuelle. Un rayonnement moral exceptionnel. De la gentillesse qui n'exclut pas la clairvoyance et la rigueur. A exercé sur la promotion une autorité toute spontanée et souriante, expression d'une très réelle et très sympathique

1 Témoignage, une feuille recto/verso, déposée aux Archives Nationales ,AP 206 AS fonds Marcel Légaut.

2 LERCH (D.), « Quand Marcel Légaut, professeur d'Université, se faisait berger dans la Drôme (1940-1945) : l'enracinement d'un spirituel », *Études drômoises*, décembre 2010, pp. 18-25.

3 *De la solitude à la présence. La rééducation de jeunes en difficulté*, Toulouse, Privat, 1971, p. 16. A deux reprises, Pierre Voirin situe l'ampleur du problème en France : en 1969, 64.000 mineurs délinquants ont fait l'objet d'une procédure judiciaire et 69.000 jeunes sont en danger moral. Par ailleurs, plus de 60 % des jeunes ayant fait l'objet d'une rééducation à la suite d'inadaptations sérieuses, se retrouveraient à dix années de là, non stabilisés sur un plan économique et humain. Il n'y a pas alors de statistiques officielles.

4 CHAUVIÈRE (Michel), *Enfance inadaptée. L'héritage de Vichy, suivi de l'efficiencé des années 40*, L'Harmattan, 2008/2009, p. 181 et 186.

personnalité » (15 novembre 1956). À côté de ce type d'appréciation, une autre, en 1957 : « De l'intelligence, mais des lacunes, n'approfondit pas assez ». Est-ce sa formation d'instituteur (Brevet Supérieur, CAP d'instituteur) qui est en cause ? Compte tenu de son expérience auprès d'enfants qu'on disait alors inadaptés, au Centre d'observation de mineurs délinquants et des enfants en danger moral Louis Sadoul à Nancy-Laxou, il est pressenti avant son admission au certificat d'aptitude à l'inspection primaire au ministère de la Justice, « en vue d'exercer les fonctions d'inspecteur à la Direction de l'Éducation surveillée »⁵.

Après avoir exercé à l'Éducation nationale, puis à la Santé et à la population, le voici à la Justice. Titularisé comme inspecteur primaire en 1959, on le retrouve en 1963 à l'ouverture de l'école des cadres, inspecteur de l'Éducation surveillée chargé de la direction de l'École d'éducateurs à Savigny⁶. En 1963, de 30 à 120 éducateurs y sont formés par an, en groupes mixtes, 2 ans d'études après le bac (1 an en 1967). Un stage ouvrier de 3 semaines à un mois, puis des stages de plein air avant une recherche monographique⁷. De 1952 à 1965, 2.000 formations à Savigny et Vaucresson, indique Pierre Voirin en s'interrogeant sur les raisons qui amènent une société à « produire tant de jeunes inadaptés⁸. En 1964, il constate l'insuffisance du personnel de service et s'inquiète de la qualité du recrutement des enseignants. Le 4 octobre 1965, il donne la leçon d'ouverture des cours, en examinant les cadres généraux de la formation, insistant sur une « école de recherche et de réflexion personnelle : chacun va librement son chemin au gré de sa curiosité ». En 1966, il propose un projet de réorganisation des études, posant quelques questions de fond : il y a pour certains une « non-motivation pour les études », avec une « aptitude à la culture limitée voire inexistante », un problème de statut. Convient-il d'avoir des enseignants stables, des conférenciers ? Comme dans l'éducation spécialisée à Beaumont-sur-Oise ou à Suresnes, l'internat serait facilitateur. Mai 68 éclate à Savigny comme ailleurs et Pierre Voirin se fait l'écho soit d'une revendication venant des personnels et des éducateurs (autonomie de l'école devant l'Administration, avec élection du directeur), soit de son constat des avantages du personnel enseignant : il souhaite un cadre horaire de 15/17 heures (reprenant la distinction certifiés/agrégés), au cours de journées ne contrariant pas leurs convenances personnelles et en respectant la durée des congés de l'Éducation nationale et non celle de l'Éducation Surveillée. Le directeur quant à lui, faisait régulièrement des conférences sur la pédagogie spécialisée, à raison de 19 par an⁹. Mais à 61 ans, le 1^{er} octobre 1968, après avoir préparé les Assises nationales des personnels de l'Éducation Surveillée du 28 juin 1968, il

⁵ Archives Nationales (AN), F/17/29291 (avec dérogation).

⁶ Cette École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) a été transférée à Roubaix. Par ailleurs, on trouve un écho de son action dans le *Rapport général sur l'exercice 1967* de la Direction de l'administration pénitentiaire, Rapport présenté à M. le Garde-des-Sceaux, 1967, pp. 29-31.

⁷ *Rééducation*, 1966, pp. 11-17).

⁸ « Les travailleurs sociaux, entre certification et professionnalisation. Une formation impossible », *Empan*, 95, septembre 2014 ; « Éducateur spécialisé, 50 ans après le diplôme d'État. Tensions et perspectives », *Empan*, 106, juin 2017.

⁹ AN 1991, 10332/64, fonds de la Direction de l'Éducation Surveillée. Je remercie Céline Delétang, secrétaire de documentation de son aide à repérer ce fonds.

s'installe, pour sa retraite, et donne son adresse : La Magnanerie, 26 Mirmande, Drôme¹⁰. Avec d'autres, Marguerite Miolane, Marie-Thérèse Perrin, les époux Masson, voire en projet le couple Ehrhard, il entend réaliser le rêve d'une communauté¹¹ que Marcel Légaut n'a eu de cesse de porter. Et l'appartement Voirin (2 pièces, cuisine, salle de bain) devient un élément de stabilité de la communauté Légaut avec, un temps, un jardin potager et des salades pour l'été¹².

Il lui est donc possible d'intervenir plus fréquemment lors des séjours d'été à Mirmande et l'on trouve ci-dessous un tableau de ses exposés, la majeure partie non datée, avec une prédilection pour une méditation sur le Notre Père et la grandeur de l'homme porteur d'une exigence de recherche de plus être :

- *Les étapes de la vie en voie de création*, 2 p., s.d., où il explicite le message de Jésus :
« (...) Cette méditation sur notre pauvre vie occupe mes pensées. Elle aurait pu être un point de départ ; elle est, en ce qui me concerne, un point d'arrivée. Faut-il donc atteindre un point de non-retour pour commencer à entrevoir ce qu'aurait dû être le chemin ? Pour moi, le message de Jésus tient en cette triple révélation :
 1. L'homme se fait au sein d'une démarche qui tend vers un plus être ;
 2. Afin qu'elle aboutisse, il lui est nécessaire de recevoir la lumière de l'Esprit, présent à sa vie, mais il lui importe de le découvrir ;
 3. Le chemin qui s'ouvre devant lui dans cette lumière, est celui des Béatitudes.Celui qui marcherait toute une vie sur le chemin ainsi tracé, c'est-à-dire selon cette triple dimension, suivrait comme un chemin de crête ; il dominerait les sommets de l'Évangile, mais aussi ses gorges profondes ; il serait de plain-pied avec la vie de Dieu et avec celle des hommes, ainsi présent à toute la Création. La transcendance de Dieu ne peut être perçue par les hommes s'ils ne l'accueillent pas au centre même d'une immanence spirituellement assumée. Il me semble comprendre mieux que jamais ce qu'est Jésus pour nous et je crois être un membre fidèle de l'Église sans laquelle je n'aurais pas connu le sens de ma vie. »
- *Par les chemins de l'homme*, 8 p., s.d.
- *Les deux mystères : mystère de l'homme et mystère de Jésus*, 11 p., s.d., qui est un exposé qui comporte une tonalité sociale, mais hostile à l'analyse des classes sociales et de leur égoïsme :
« Quand un peuple dans son ensemble se considère comme non concerné par l'existence de masses humaines infortunées, c'est que sa morale est gravement dévaluée et que ses bases mêmes sont menacées. Et lorsque, non démunie de moyens pour vivre, une société se met à sécréter des idéologies pour résoudre ses problèmes, elle se déchire et se défait, car rien n'est plus intolérant qu'une idéologie. Elles représentent

¹⁰ On a sur le net [crimicorpus.org.fr.ref 113/1868] le témoignage d'Yves Douchin, promotion 57/59 : « Le seul souvenir que j'en ai [de Vaucresson] c'est quand même un endroit où on pouvait se cultiver, relativement librement, indépendamment des contrôles, très nécessaires. On y rencontrait des personnages tout à fait intéressants [dont] Voirin qui était également l'un des responsables des foyers privés de la France de l'Est ». Louis Joxe, ministre de la Justice (6 avril 1967 – 31 mai 1968) mit fin à la direction de Pierre Voirin pour ne pas avoir su éviter l'occupation de l'École...

¹¹ Voir le fascicule de Xavier Huot, *Marcel Légaut ou le rêve d'une communauté*, Mirmande, 2000, 162 p.

¹² En 1974, des graines et des ingrédients sont acquis sur le compte de l'Association (44,80 F).

dans leur ensemble les projections élémentaires et caricaturales de l'attente inusable qui veille au cœur de l'homme ; toutes prétendent servir sa cause ; elles l'émettent et la détruisent (...) Une seule cause est la vraie : que ceux dont la vie est assurée, et parfois largement, ne laissent point se dessécher leur esprit et leur cœur dans l'inertie d'un sens humain inoccupé. Ils s'élèveront dans leur humanité et aideront les pauvres et les appauvris à aimer encore la vie si, comprenant le sens des relations humaines, ils s'engagent dans la voie des partages et des échanges (...) »

Cet exposé semble avoir été refait plusieurs fois, et plutôt lu qu'exposé ce dont se souviennent plusieurs auditeurs.

- *Notre Père*, 5 p., s.d., publication tardive, utilisée pour un journal paroissial en Corse, à Bocognano, où il se retire à la fin de sa vie, une fois devenu veuf en 1998. Je donne ici deux variantes :
 - « Donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien – Notre corps a besoin de pain. Assure-le-nous chaque jour, et fais-nous comprendre qu'il ne manquerait à aucun de tes enfants si nous étions davantage respectueux de nos frères et si l'ouvrage de nos mains au lieu de nous asservir à nos convoitises respectait davantage ta création.
Notre esprit aussi a soif de vérité. Fasse qu'il la cherche, non pas dans les systèmes et les constructions qui le séduisent mais par une attention à ta présence, qui d'abord le purifie.
Ce travail des mains n'est pas une malédiction, la recherche de ta vérité n'est pas une évasion. Ce sont deux démarches spirituelles conjointes qui se confortent mutuellement et servent l'homme qui aspire à te connaître et à t'aimer. »
 - Donne-nous notre pain de chaque jour (manuscrit) :
« Assure-nous chaque jour le pain de notre corps. Il ne manquerait à aucun de tes fils si nous étions davantage respectueux de nos frères, si l'ouvrage de nos mains, au lieu de nous asservir à nos desseins étroits, respectait, pour les servir, la Terre, qui est à tous les hommes. Par toi, avec toi, nous pourrions être aussi des pourvoyeurs de pain. »
- *Quelques réflexions à propos du Pater en forme de méditation (Matthieu VI-9)*, 4 p., s.d.
- *Une certaine lecture de l'Évangile*, 7 p., août 1979.
- [Parler de Dieu, parler de l'homme, le dessein Jésus], 7 p., juillet 1983.

La réflexion spirituelle de Pierre Voirin est centrée sur l'Évangile, sans souci d'exégèse ni de mise en perspective historique mais en utilisant l'apport d'auteurs variés : Péguy, Sertillange, Malraux, Henri Guillemin, Pierre Bockel, Sartre, Teilhard de Chardin, Zundel.

On doit à Pierre Voirin des articles professionnels de 1946 à 1973 sur les centres d'observation, la formation des éducateurs de jeunes inadaptés, les taudis (*Sauvegarde*, novembre 1950, novembre 1951, janvier-février-mars 1952, octobre 1954 ; *Rééducation* mai-juin 1954, pp. 11-16). Dans cette réflexion, il mesure les ruptures d'amitié, la découverte des obligations d'entretien de l'habitat, la difficile

reconquête d'un crédit lorsque la famille peut changer de quartier et d'habitat¹³. Ou sur la collaboration entre éducateurs et psychiatres (*Rééducation*, janvier-février 1955) .A ces articles,s'ajoutent deux ouvrages-bilans :

- En 1960, avec Henri Michard, directeur du centre de formation et d'étude de l'éducation surveillée (Vaucresson), il réalise un ouvrage nourri de cas personnels sur *La connaissance des enfants et adolescents inadaptés, les méthodes d'études de leur personnalité*, Toulouse, Privat, 1960, 123 p.
- *De la solitude à la présence. La rééducation des jeunes en difficulté*, Toulouse, Privat, 1971, 126 p. Dans l'introduction, il situe en fait sa mission, proche de celle de Marie-Thérèse Perrin¹⁴ ou d'Hélène Haumesser-Albert (1910-2000)¹⁵ :

« L'appel que voudraient faire entendre ces pages est celui des jeunes inadaptés, en danger moral ou délinquants, qui ne peuvent sans une aide extérieure prolongée se développer dans le sens des promesses que portait leur première enfance, se réconcilier avec eux-mêmes et leurs semblables et s'insérer dans la société. Qu'ils aient reçu de la société quelque blessure grave, ou que leur vie se heurte à quelque obstacle issu de leur propre individualité, ils expriment de diverses manières leur inconfort et sollicitent indirectement leur entourage pour qu'il leur soit porté secours.

Mais cet appel n'est pas toujours entendu. Un enfant ou un adolescent qui manifeste par des comportements déraisonnables, voire par des conduites antisociales, qu'il ne vit pas en harmonie avec lui-même et avec autrui, arrache les siens à leur quiétude, et son appel est nécessairement reçu, sinon toujours compris. Mais s'il pressent que ses proches, habituellement étrangers à sa propre vie, ne sont pas disposés à l'entendre et continueront à lui opposer leur indifférence, leur ignorance ou leurs jugements a priori, il arrive qu'il se replie et fasse silence sur les difficultés qui l'oppriment. Il en est d'autres qui se débattent au sein d'un univers confus où, après avoir exprimé sous forme de refus et de révolte, une incommodité grave, ils s'efforcent de s'adapter vaille que vaille, en essais tâtonnants et obstinés, à une société dont ils ont conscience d'occuper les marges. Il y a enfin des appels que nul n'entendra jamais parce qu'ils retentissent dans un désert où nul ne conduit ses pas.

¹³ Grâce à Nathalie LE LOUARN, documentaliste à l'École Nationale de la protection judiciaire de la jeunesse à Roubaix (délocalisée de Vaucresson à Roubaix en 1994), mes dépouillements ont été extrêmement facilités. Tous mes remerciements.

¹⁴ Voir l'étude sur cette auteure engagée dans le social : « Marie-Thérèse Perrin (1907-1989), fondatrice pour les mères mineures et chercheuse en modernisme », Étienne Fouilloux, Dominique Lerch, *Marcel Légaut un témoin pour le XXI^e siècle*, Paris, Temps Présent, 2017, pp. 60-89.

¹⁵ Voir son témoignage sur la direction du centre d'observation des filles (1945-1960) : « Nous étions une équipe soudée fortement, encouragée par le Dr Meignant, le Dr Hacquard, le juge des enfants M. Puzin, Mme Bedoual, psychologue. Hélène Albert a fait un bilan avec les lumières (« beaucoup de nos pronostics étaient bons ») et les ombres : nous avons commis des maladresses, des erreurs. Nous n'avons pas eu que des réussites, et lorsqu'il s'agit de la vie de jeunes, cela a été pour moi source de réflexion et de souffrance. » On mesure son engagement dans cette notation administrative des années 60 : « À bout de forces, en raison des efforts qu'elle n'a cessé de fournir depuis 15 ans sans discontinuité, elle a prié l'ALSEA de pourvoir à son remplacement et devient inspectrice des établissements féminins avec service de santé des mineurs du Petit-Savoy de Nancy. Elle est alors saluée par le juge des enfants du Tribunal de Nancy pour « son dévouement inlassable, son autorité morale sans défaillance [...] ».

L'éducateur, du fait de la proximité que sa profession lui ménage auprès des jeunes semble bien placé pour observer ces débats et comprendre leur signification. Contre toute attente, il n'occupe pas, lui non plus, un poste privilégié. »

Le lecteur de Légaut reconnaîtra la formulation de Pierre Voirin dans cette conclusion : « la présence à soi-même, condition de la présence aux autres ».

En 1972, son deuxième livre est paru, et la revue *Rééducation* en donne des « bonnes pages » avec un commentaire de P. Lutz : « J'avais beaucoup plaisir à voir comment cet homme « qui savait » se tenait dans la plus grande humilité mais dans un très grand rayonnement, face à des jeunes qui venaient chercher auprès de lui non pas la connaissance livresque, mais la connaissance de l'homme ».

À côté de l'écrit, on a trace de causeries à Radioscopie, le 19 février 1946, rejoignant un film soviétique récent : « Les parents qui cultivent leurs conflits ne peuvent imaginer à quelle profondeur ils martèlent la jeune sensibilité de l'enfant et la déforment, ou l'absence de la mère au foyer ». Autre causerie près le Tribunal pour enfants de Nancy (1947) où il s'élève contre le pessimisme pharisien : « Ils sont perdus d'avance ». Présent aux congrès de l'Union nationale des Associations régionales pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence, il préside et rapporte la commission portant sur les fonctions éducatives dans l'organisation des Services de la sauvegarde de l'enfant (Montpellier 1954, 18 p.). La même année (1954), il se trouve au congrès de l'Association internationale des éducateurs de jeunes inadaptés à Bruxelles et s'interroge sur la formation des éducateurs mais aussi sur leur reclassement après 40 ans. Et quelques manuscrits subsistent, notamment l'analyse de quelques causes sociales de la délinquance juvénile vers 1945/47 (dactylographie, 14 p.), où se côtoient la dissociation familiale, la mise hors du foyer, le taudis « cause permanente de la délinquance juvénile », la guerre (voler les Allemands puis les Américains dans une situation de pénurie qui continue) avec le souhait de la « répression de l'immoralité » et l'importance du délégué à la liberté surveillée quant au reclassement des jeunes délinquants.

Certes, la réflexion a évolué : un enfant inadapté, dans le cas du handicap, est en situation de handicap, et c'est la société qui doit se rendre accessible. Mais le taudis, la rue, le chômage, les difficultés des couples¹⁶, les épreuves variées de la vie, n'ont pas perdu leur puissance de dissolution. Et le fait d'avoir été à un poste, somme toute chargé d'incarner une politique, et chassé de son poste par un ministre, ignorant ce qu'est un mouvement social, n'a pas retenti sur sa vie ultérieure. Vivant à Mirmande, accueillant le groupe Légaut – et notamment des anciens ayant vécu l'aventure avant-guerre –, il a donné une visibilité au groupe dans cette commune. Et tel membre du groupe étant mort durant la nuit, sa veuve note : « Pierre et Jérphine arrivèrent aussitôt et je me sentis portée et réconfortée par la prière et l'affection de tous ceux à qui nous devons tout » (27 janvier 1994). Nourri à la fois par son engagement dans la fonction et par son implication, avec son épouse Jérphine, dans un groupe qui dure tout au long de sa vie, Pierre Voirin est également proche d'Emmanuel Mounier en étant abonné à *Esprit* : il se fixe pour cadre de ne pas « ajouter au désordre existant » et de « s'appliquer sans cesse à

¹⁶ Qui a vu *Faute d'amour*, le film russe d'Andreï Zviaguintsev, sorti en 2017 et prix du jury du Festival de Cannes, César du meilleur film étranger, a sous les yeux un enfant démolé par un couple qui se déchire et est indifférent à leur enfant – adolescent de douze ans.

réviser les données de l'ordre habituel »¹⁷. Il prend acte que, dans cette fonction, l'éducateur et le formateur sont « peu armés par les textes officiels et par l'opinion ». Car on est dans « la proximité du domaine de la vocation [...] et de la fidélité [...] »

Dominique LERCH

Annexe

Leçon d'ouverture des cours. Les cadres généraux de la formation. Conclusion (1965)

Telles seront vos tâches demain. Il était utile que vous sachiez que la formation que vous allez recevoir dans cette École, ne vous donnera pas en une seule fois tout le bagage qui vous sera nécessaire.

Une attitude essentielle a été dégagée. Vous serez profondément consciencieux et proches de vos tâches, mais ne travaillez pas constamment, le visage collé à la vitre de votre métier. Sachez prendre du champ. Vous reviendrez ensuite à vos tâches, nantis d'une intelligence plus ouverte et de repères vous permettant de centrer davantage votre action sur l'essentiel.

Sans doute serez-vous des éducateurs spécialisés. Vous aurez à collaborer au traitement des inadaptés avec les membres de l'équipe qui comportera l'assistante sociale, le médecin, le psychologue, le psychothérapeute, l'instructeur professionnel. Des techniques et des connaissances aussi spécialisées que possible vous seront nécessaires. Mais entre tous les membres de cette équipe, vous serez seuls à remplir ce rôle particulier, original qui consiste à vivre au contact direct et permanent des jeunes inadaptés. De sorte que, si leur traitement vous impose de posséder une culture fortement spécialisée, votre action prise au sens le plus général, exige que votre esprit, lui, ne soit pas spécialisé. En cela réside la difficulté la plus grande de l'exercice de votre carrière.

La difficulté est encore plus sérieuse du fait que la fonction d'éducateur évolue elle-même vers un nombre de plus en plus élevé de spécialités. Infirmes sensoriels et infirmes moteurs, sourds, amblyopes, déficients intellectuels, dyslexiques, dysorthographiques, caractériels, psychopathes, sollicitent chaque jour davantage l'éducateur à suivre une voie qui, au sein de sa spécialité, devrait être encore plus spécialisée. Et c'est bien ainsi. Que la science particularise encore ses recherches, que les techniques se fassent plus fines, que leurs champs d'application deviennent plus étroits afin de permettre des résultats plus sûrs, il y a là une tendance qui est celle du progrès et à laquelle on ne peut qu'applaudir. Mais rendre aux handicapés de tous ordres l'usage de leurs moyens d'adaptation à la vie sociale ne doit pas faire oublier qu'il faut consolider, réparer chez beaucoup, des assises qui ont été atrophiées ou délaissées parce que l'éducation fondamentale dont l'espèce fut l'objet est restée inopérante à leur niveau.

Tout inadapté¹⁸ présente à des degrés divers l'une ou l'autre de ces carences :

- il est insécurisé sur le plan biologique ou psychique ;

¹⁷ « La conscience de l'éducateur », *Rééducation*, 1960, pp. 3-10.

¹⁸ On mesure l'utilisation, jusque dans les années 1990, du terme d'inadapté sans que l'on apprécie si un enfant ou un adolescent est inadapté ou la société. Dans l'Éducation nationale, le certificat pour l'enfance inadaptée couvrait les handicaps décrits.

- c'est un séparé du fait de l'effondrement de ses cadres de vie ou à cause de ses déficiences personnelles ;
- c'est un pauvre lorsqu'il est constitutionnellement démuni ; mais c'est un appauvri si on a manqué de développer ses richesses ou si on les a détruites ;
- enfin c'est un être auquel il manque le sens de quelque but dans son devenir.

Le diagnostic de l'éducateur n'est pas exactement le même que celui du médecin ou du psychologue, ou plutôt c'est le même diagnostic, mais il est posé de façon différente, en des termes qui portent en eux-mêmes les modalités de l'action. On découvre ainsi que la fonction de l'éducateur est une fonction de présence, pour que soient assurées les sécurités essentielles et cela mène déjà très loin. C'est également une fonction compensatrice de toutes les virtualités laissées en friches, qui auraient pu être des richesses, mais peuvent encore le redevenir. C'est un deuxième programme. Enfin, c'est une fonction qui prend appui sur des buts et des œuvres à la taille de l'inadapté, afin qu'elle le délivre du sentiment de son inutilité et remette en jeu des ressorts qui sont naturellement tendus vers le service et le dépassement de soi.

Alors votre action sera vraiment accordée au sens du monde ; elle s'appliquera à ce dont les hommes ont le plus besoin puisque ce sont ces biens qu'ils n'ont cessé de chercher depuis les origines ; et ses fondements ne pourront être ignorés demain, lorsqu'à nouveau des hommes chercheront à définir l'éducation nouvelle.

